

ING Canada rachètera jusqu'à 500 millions \$CA de ses actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat importante

ING Canada (TSX : IIC) a annoncé aujourd'hui son intention d'effectuer une offre de rachat de ses actions ordinaires, pour fins d'annulation, jusqu'à concurrence de 500 millions de dollars canadiens dans le cadre d'une offre publique de rachat importante. ING Groep, l'actionnaire majoritaire d'ING Canada, a avisé ING Canada qu'elle prévoyait déposer un nombre suffisant d'actions ordinaires pour maintenir son niveau de participation actuel de 70 %.

Une circulaire contenant tous les détails de l'offre de l'émetteur ainsi que les procédures à suivre pour proposer des actions sera déposée auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes et postée aux actionnaires durant la semaine du 19 février 2007. La fourchette des prix sera fixée par ING Canada et annoncée avant l'envoi.

« Depuis notre premier appel public à l'épargne en décembre 2004, notre structure du capital s'est améliorée considérablement avec le remboursement de la totalité de notre dette et la génération d'un surplus de capital important, a déclaré Claude Dussault, président et chef de la direction d'ING Canada. « À la suite de la réalisation de notre offre, ING Canada continuera de disposer de ressources financières dont elle a besoin pour poursuivre sa stratégie de croissance. »

Les actionnaires qui souhaitent accepter l'offre proposée pourront déposer, conformément à une procédure d'enchères à la hollandaise, le nombre d'actions qu'ils veulent vendre à un prix qui se situera à l'intérieur de la fourchette déterminée par ING Canada. Les actionnaires pourront également faire un dépôt proportionnel qui leur permettra de conserver leur actionnariat actuel à la suite de la réalisation de l'offre.

Le prix d'achat payable par ING Canada pour les actions achetées équivalra au prix le plus bas dans la fourchette qui lui permettra d'acquérir des actions jusqu'au montant limite de l'enchère conformément aux modalités de l'offre.

À propos d'ING Canada

ING Canada est le plus important fournisseur d'assurance IARD au Canada. Elle offre des produits d'assurance automobile, biens et responsabilité aux particuliers et aux entreprises par l'entremise de ses filiales d'assurance.

Avis aux lecteurs :

Ce communiqué de presse est émis à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre d'achat ni une sollicitation d'une offre de vente d'actions ordinaires d'ING Canada. La sollicitation et l'offre d'achat d'actions ordinaires d'ING Canada seront effectuées uniquement dans le cadre d'une offre d'achat distincte et d'une offre qu'ING Canada déposera auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le présent communiqué peut renfermer des déclarations qui constituent des informations de nature prospective ou des énoncés prospectifs (des « énoncés prospectifs »), qui englobent notamment, mais sans s'y limiter, des déclarations à l'égard du fait que : ING Canada inc. (la « société ») continue de disposer de ressources financières suffisantes et du fonds de roulement nécessaire pour poursuivre ses activités; l'offre ne devrait pas empêcher la société de poursuivre la croissance de son entreprise et de ses activités ou d'autres occasions prévisibles. Les énoncés prospectifs peuvent aussi inclure, sans restriction, toute déclaration concernant des événements, des conditions ou des circonstances futurs. La société vous recommande de ne pas vous fier de façon exagérée aux énoncés prospectifs déclarés dans les présentes, lesquels ont été formulés à la lumière de renseignements en mains à cette date. Les mots « prévoit », « croit », « estime » et « prêt » ou autres expressions semblables indiquent des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les événements actuels, les résultats réels, le rendement de la société diffèrent de ceux qui sont exprimés dans les informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs suivants : la capacité de la société de mettre en œuvre sa stratégie ou d'exploiter son entreprise selon ses attentes actuelles; la capacité de la société d'évaluer avec exactitude les risques liés aux polices d'assurance qu'elle souscrit; les développements négatifs du marché des capitaux ou autres facteurs pouvant avoir une incidence sur ses placements; le caractère cyclique du secteur de l'assurance IARD; la capacité de la société à prévoir avec exactitude la fréquence des sinistres; la réglementation gouvernementale; les litiges et les poursuites réglementaires; la publicité périodique négative à l'égard du secteur de l'assurance; une vive concurrence; la dépendance de la société envers les courtiers et des tiers pour vendre ses produits; la capacité de la société à respecter sa stratégie d'acquisition; l'influence importante d'ING Groep; la participation de la société à la « Facility Association » (un plan de répartition des risques obligatoire entre tous les participants du secteur de l'assurance); des attaques terroristes et des événements qui s'ensuivent; des événements catastrophiques; la capacité de la société à conserver ses cotes relatives à la solidité financière; la capacité de la société à réduire le risque par l'intermédiaire de la réassurance; le succès de la société à gérer le risque de crédit (notamment le risque de crédit rattaché à la solidité financière des réassureurs); la dépendance de la société envers les technologies de l'information et les systèmes de télécommunications; la dépendance de la société envers les employés clés; la conjoncture et les conditions financières et politiques générales; la dépendance de la société envers les résultats d'exploitation de ses filiales; la volatilité du marché boursier et autres facteurs ayant une incidence sur le cours des actions de la société; rien ne garantit que les conditions de l'offre seront satisfaites; la mesure à laquelle les actionnaires décident de déposer leurs actions en réponse à toute offre; et

d'autres facteurs abordés dans les documents de la société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient ou si les hypothèses sous-tendant les énoncés prospectifs s'avéraient inexacts, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui figurent dans des énoncés prospectifs. La société n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, et elle ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf tel qu'il est requis par la loi.

Relations avec les médias :

Gilles Gratton, directeur des communications

Tél. : 416 217 7206

gilles.gratton@ingcanada.com

Relations avec les investisseurs :

Brian Lynch, directeur des relations avec les investisseurs

Tél. : 416 941 5181

brian.lynch@ingcanada.com

<https://salledepresse.intactfc.com/2007-02-15-ING-Canada-rachetera-jusqua-500-millions-CA-de-ses-actions-ordinaires-dans-le-cadre-dune-offre-publique-de-rachat-importante>